

UN PROJET DE LOI PRÉOCCUPANT SUR LES HYDROCARBURES

<Le CREL invite la population à s'exprimer!>

Le gouvernement a mis sur pied un processus d'Évaluation environnementale stratégique (ÉES) globale sur les hydrocarbures qui vise à étudier les impacts de ce secteur énergétique sur l'environnement, la population, l'économie et la sécurité publique. Il déposera par la suite un projet de loi sur les hydrocarbures. Or, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures soulèvent des enjeux majeurs : protection de l'eau, gestion des matières résiduelles, eaux usées, qualité de l'air, émissions de gaz à effet de serre (GES) et biodiversité. «L'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures s'avère risquée et polluante, relève Vicky Violette, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL). Par ailleurs, est-il nécessaire de subir ces impacts et de prendre ces risques lorsque nous savons qu'une véritable transition énergétique est possible et beaucoup plus bénéfique pour le Québec ? C'est pourquoi il est important que les citoyens et les organisations se fassent entendre en grand nombre sur le sujet.»

Dans le cadre du processus d'ÉES, quelques consultations publiques sont prévues mais aucune dans la région de Lanaudière. Le CREL incite donc la population et les différentes organisations lanaudoises à prendre connaissance de la documentation disponible entre autres au www.crebsl.com et au hydrocarbures.gouv.qc.ca. Par la suite, le CREL vous invite à prendre part à la consultation publique en ligne en écrivant au blogue.hydrocarbures.gouv.qc.ca. Ce site permet de s'exprimer sur le sujet en commentant ou en déposant un mémoire. Il est possible que ce soit la seule occasion de faire part au gouvernement de son expertise ou de ses préoccupations sur le sujet. La date limite est le 20 novembre 2015.

- 30 -

Photo jointe :

Vicky Violette, directrice générale du CREL, invite la population et les organisations lanaudoises à participer à la consultation publique en ligne sur le sujet des hydrocarbures.

Pour informations :

Vicky Violette, directrice générale
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
450 756-0186

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LANAUDIÈRE

365, rue Saint-Louis C.P. 658, Joliette (Québec) J6E 7N3

Tél. : (450) 756-0186 Fax : (450) 756-6538

Courriel : crel@crelanaudiere.ca

Web : <http://crelanaudiere.ca>